

**B E A U F O R T**

(Grand-Duché de Luxembourg)

Communiqué officiel

Dans le cadre de son programme de surveillance des eaux souterraines et eaux potables, un contrôle de la qualité d'eau a été effectué fin octobre 2009 par le laboratoire de l'Administration de la gestion de l'eau au niveau des sources « Schiessentümpel » situées sur le territoire de la commune de Waldbillig.

Les résultats de ces analyses spécifiques, qui ont été effectuées pour la première fois, ont mis en évidence la présence de la substance Metolachlor ESA avec une concentration de 0,111µg/l dans l'eau distribuée vers le réseau public. Cette concentration est supérieure à la norme de potabilité pour une eau destinée à la consommation humaine, telle que définie dans le règlement grand-ducal du 07 octobre 2002. Le règlement grand-ducal en question prévoit une teneur maximale de 0,100 µg/l. Les résultats ont par ailleurs été confirmés par des analyses complémentaires. Dès réception des résultats de ces analyses, ils seront publiés de suite sur le site Internet de la commune de Beaufort.

Cette substance est également détectée dans l'eau du robinet distribuée dans d'autres pays européens et certains d'entre eux, comme les Pays-Bas ont classée cette substance comme peu dangereuse pour la santé humaine.

Etant donné que l'exposition chronique de l'organisme humain à certaines substances chimiques est susceptible de produire un effet préjudiciable du point de vue toxicologique, les conséquences pour la santé humaine suite à la consommation régulière pendant de longues années ne sont pas encore bien connues.

A titre préventif et par souci du principe de précaution pour la santé humaine, il est recommandé de limiter l'utilisation de l'eau pour la consommation humaine.

Les Administrations Communales de Beaufort, Berdorf et Waldbillig travaillent actuellement en étroite collaboration avec l'Administration de la gestion de l'eau et l'Administration des services techniques de l'agriculture, sur une solution du problème.

Conformément aux dispositions de l'article 11 du règlement grand-ducal du 7 octobre 2002 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, l'administration communale de Beaufort a introduit, auprès des départements ministériels compétents, une demande de dérogation aux valeurs paramétriques, dans la mesure où cette dérogation ne constitue pas de danger potentiel pour la santé humaine et lorsqu'il n'existe pas d'autre moyen raisonnable pour maintenir la fourniture d'eau dans le secteur concerné.

Quant à l'origine de la pollution, elle s'explique par l'application - dans la zone d'alimentation des sources « Schiessentümpel » - d'herbicides utilisés dans l'agriculture et plus particulièrement dans les cultures de maïs. Ces substances s'infiltrant préférentiellement dans les sols sableux et au niveau de la roche fissurée et circulent ensuite en direction des sources captées dites « Schiessentümpel ».

Un programme bénévole de gestion d'engrais et de pesticides a été installé par l'Administration Communale de Waldbillig. La participation à ce programme n'est malheureusement pas obligatoire, ce qui nuit sensiblement à son efficacité et se trouve à l'origine du problème constaté.

La procédure pour la délimitation des zones de protection des sources, rendue possible par la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, est en cours, mais pas encore finalisée.

Dès que les autorités communales seront en possession de la décision de dérogation de la part des Ministères concernés, un nouveau communiqué officiel sera publié.

Beaufort, le 27 novembre 2009
Le collège des Bourgmestre et Echevins,
Camille Hoffmann Roger Klein Jos Funk



Votre référence	COC-118-10	Schiessentümpel 1 collecteur				
Nature de l'échantillon	eau potable					
N° échantillon	AG08953	prélevé le 28/10/2009 à 08:20	date de début des analyses 28/10/2009			

PARAMETRE	Note	Méthodes d'analyse	RESULTAT	Unité	Valeur paramétrique
Caractéristiques					
Aspect de l'échantillon		SOP 023	propre		
Turbidité		ISO 7027	<0.10	FNU	<5 §
Physico-Chimie					
pH	#	ISO 10523	7.5		6.5 - 9.5
Conductibilité électrique 20°C	#	ISO 7888	578	µS/cm	<2500
Dureté carbonatée	#	ISO 9963-1	20.5	d°fr	
Dureté totale	#	ISO 6059	30.1	d°fr	
Ammonium-NH4	#	ISO 7150	<0.05	mg/l	<0.50
Nitrites-NO2	#	ISO 6777	<0.05	mg/l	<0.50
Chlorures-Cl	#	ISO 10304-1	27	mg/l	<250
Nitrates-NO3	#	ISO 10304-1	30	mg/l	<50
Sulfates-SO4	#	ISO 10304-1	56	mg/l	<250
Calcium-Ca	#	ISO 14911	108	mg/l	
Magnésium-Mg	#	ISO 14911	8.1	mg/l	
Potassium-K	#	ISO 14911	1.3	mg/l	
Sodium-Na	#	ISO 14911	10	mg/l	<200
Métaux Totaux					
métaux totaux par ICP-MS					
Aluminium		ISO 17294-1/2	0.009	mg/l	<0.20
Antimoine		ISO 17294-1/2	<0.0005	mg/l	<0.005
Argent		ISO 17294-1/2	<0.0005	mg/l	
Arsenic		ISO 17294-1/2	0.0001	mg/l	<0.010
Baryum		ISO 17294-1/2	0.0206	mg/l	
Béryllium		ISO 17294-1/2	<0.0001	mg/l	
Bismuth		ISO 17294-1/2	<0.0005	mg/l	
Bore		ISO 17294-1/2	0.0167	mg/l	
Cadmium		ISO 17294-1/2	<0.0001	mg/l	<0.005
Chrome		ISO 17294-1/2	<0.0005	mg/l	<0.050
Cobalt		ISO 17294-1/2	0.0001	mg/l	
Cuivre		ISO 17294-1/2	0.0189	mg/l	<1.0
Fer		ISO 17294-1/2	0.041	mg/l	<0.20
Indium		ISO 17294-1/2	<0.0001	mg/l	
Lithium		ISO 17294-1/2	0.0032	mg/l	
Manganèse		ISO 17294-1/2	<0.0005	mg/l	<0.050
Molybdène		ISO 17294-1/2	<0.0005	mg/l	
Nickel		ISO 17294-1/2	0.0014	mg/l	<0.020
Niobium		ISO 17294-1/2	<0.0001	mg/l	
Plomb		ISO 17294-1/2	<0.0005	mg/l	<0.010
Rubidium		ISO 17294-1/2	0.0008	mg/l	



métaux totaux par ICP-MS

Sélénium	ISO 17294-1/2	<0.0005	mg/l	<0.010
Silicium	ISO 17294-1/2	3.14	mg/l	
Strontium	ISO 17294-1/2	0.2303	mg/l	
Thallium	ISO 17294-1/2	0.0006	mg/l	
Titane	ISO 17294-1/2	0.0011	mg/l	
Uranium	ISO 17294-1/2	0.0003	mg/l	
Vanadium	ISO 17294-1/2	0.0001	mg/l	
Zinc	ISO 17294-1/2	<0.005	mg/l	<5 §

Organique

Pesticides

1-(3,4-dichlorophenyl)-urea	SOP 320	<10	ng/l	
1-(4-Isopropylphenyl)-3-methylurea	SOP 320	<25	ng/l	
2,4D	SOP 320	<5	ng/l	
Atrazine	SOP 320	7	ng/l	
Atrazine desethyl	SOP 320	25	ng/l	
Atrazine desisopropyl	SOP 320	<50	ng/l	
Bentazone	SOP 320	<5	ng/l	
Bentazon-N-methyl	SOP 320	<50	ng/l	
Chloridazon	SOP 320	<10	ng/l	
Chlortoluron	SOP 320	<5	ng/l	
Dichlorobenzamide	SOP 320	12	ng/l	
Dimethenamid	SOP 320	<5	ng/l	
Dimethoate	SOP 320	<5	ng/l	
Diuron	SOP 320	<100	ng/l	
Epoxiconazol	SOP 320	<5	ng/l	
Fluazifop	SOP 320	<5	ng/l	
Flufenacet	SOP 320	<10	ng/l	
Fluquiconazol	SOP 320	<5	ng/l	
Foramsulfuron	SOP 320	<5	ng/l	
Haloxyfop	SOP 320	<5	ng/l	
Isopropylaniline	SOP 320	<5	ng/l	
Isoproturon	SOP 320	<5	ng/l	
Isoxadifen-ethyl	SOP 320	<5	ng/l	
Linuron	SOP 320	<25	ng/l	
MCPA	SOP 320	<5	ng/l	
MCPP	SOP 320	<5	ng/l	
Mesotrione	SOP 320	<5	ng/l	
Metazachlor	SOP 320	<5	ng/l	
Methabenzthiazuron	SOP 320	<5	ng/l	
Metolachlor	SOP 320	<5	ng/l	
Metolachlor-ESA	SOP 320	111	ng/l	
Metolachlor-OXA	SOP 320	<5	ng/l	
Metosulam	SOP 320	<5	ng/l	



Pesticides

Monuron	SOP 320	<5	ng/l
Prochloraz	SOP 320	<5	ng/l
Propachlor	SOP 320	<5	ng/l
Propachlor ESA	SOP 320	<25	ng/l
Propachlor OXA	SOP 320	<5	ng/l
Prothioconazol	SOP 320	<25	ng/l
Simazine	SOP 320	<5	ng/l
Sulcotrione	SOP 320	<10	ng/l
Tebuconazol	SOP 320	<5	ng/l
Terbutylazine	SOP 320	<5	ng/l

Observations : Néant

Résultats validés le 20/11/2009 par JH